

Jalhay: une pétition contre la vente d'une parcelle du CPAS



La maison communale de Sart lors de la rénovation du clocher de Sart. - N.W.

Une pétition contre la construction de six logements sur une parcelle de 10.000 m² circule actuellement dans le village de Sart (Jalhay). En effet, le CPAS de Jalhay souhaite vendre une de ses parcelles pour récolter un tiers de la somme nécessaire à la rénovation de l'administration communale de Sart occupée en partie par les bureaux du CPAS. Cependant, un citoyen s'interroge : ne serait-il pas plus judicieux de garder cet espace vert et de trouver de l'argent ailleurs ? La Présidente du CPAS réagit.

Depuis quelques jours, une pétition circule sur la toile et notamment sur la commune de Jalhay. Il s'agit d'une démarche citoyenne initiée par Gaëtan Milis, un habitant de Priesville (Sart-lez-Spa), intitulée [« Sauvegardons le patrimoine vert de notre commune »](#). En effet, en mai dernier, le CPAS de Jalhay a introduit une demande de permis d'urbanisation et a ouvert une enquête publique pour un terrain lui appartenant situé à Priesville, non loin de la place du Marché. Le CPAS souhaite vendre une parcelle de 10.000 m² afin de financer un tiers de la somme de la rénovation de l'administration communale de Sart, occupée en partie par les bureaux du CPAS.

Une démarche qui pose quelques questions au citoyen Gaëtan Milis. *« Le plan d'urbanisme est vraiment impeccable. Je n'ai aucun souci avec ça. La grande question que je me pose, c'est : est-ce vraiment nécessaire de vendre un bien public pour récolter des fonds ? Ne faudrait-il pas garder cet espace pour que le public puisse en profiter, alors qu'il y a de moins en moins d'espaces verts sur la commune et dans le village ? »*



Gaëtan Milis, l'auteur de la pétition. ©G.M.

Pour Noëlle Willem, la présidente du CPAS, cette décision a été mûrement réfléchi. *« L'objectif est de vendre de ce terrain afin de financer en partie le projet de rénovation du bâtiment de l'administration communale de Sart. Il ne s'agit nullement d'engranger des liquidités, comme énoncé dans l'actuelle pétition en ligne. C'est bien un projet réfléchi et poursuivant des objectifs bien précis. Contrairement à ce qu'espérait l'auteur de la pétition, je ne cède pas à la pression. Cette pétition m'avait été annoncée de longue date si je persistais dans ce choix »*, affirme la présidente.



Perspectives et vues axonométriques
 Les plans de futures constructions. ©Service urbanisme de Jalhay.

Un débat ancien

« En fait, on revient de très très loin... Il y a une dizaine d'années, l'ancienne majorité Choisir-ensemble voulait créer une cité de 37 logements, dont 4 sociaux, en plus de construire un nouveau bâtiment pour le CPAS, sans à aucun moment se tracasser de ce qu'allait devenir le bâtiment de l'ancienne administration de Sart ! Ici, on parle de 6 parcelles où seront implantées 6 maisons unifamiliales. Notre projet est réfléchi, cohérent et tient compte du caractère de notre village », ajoute-t-elle.

« Et puis bon, quand je suis arrivée à la tête du CPAS, le terrain était un chancre, où l'on trouvait ci et là les vestiges de l'ancien potager social. Afin de revaloriser ce patrimoine, je l'ai fait remettre en état. Il n'y a pas d'intérêt particulier pour le CPAS de garder à tout prix cette parcelle vu qu'elle n'est plus exploitée ».

Quoi qu'il en soit, la pétition a déjà récolté 118 signatures. L'enquête publique a démarré le 31 mai et se clôturera le 29 juin. Les citoyens peuvent donc soumettre leurs requêtes et commentaires au service d'urbanisme. Pour Gaëtan Milis, le citoyen à l'origine de la pétition, il aimerait une réunion collective. « Ce que j'aimerais, c'est une grande discussion où tout le monde peut partager son avis, ses idées et ses commentaires. L'idéal serait de le faire après les élections ».